

Compte-rendu du Conseil d'École du jeudi 17 octobre 2019

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 17 octobre à 18h30, en présence de M. VIGNON (maire), de Mme DIVERRES-CORRE (adjoite aux affaires scolaires), des enseignants et des parents d'élèves élus. Sont excusés : M. LE MENS (adjoit aux travaux et bâtiments communaux), Hervé GAUDIN (DDEN), Mmes PLANTEY, POHER, QUEGUINER, REBOUL, SEVEN

Elections du 11 octobre :

9 parents ont été élus (la liste reste affichée sur la vitre du bureau de direction). A noter : une augmentation de la participation: 36% au lieu de 29% l'an passé.

1- Vote du règlement intérieur de l'école :

Après étude des modifications concernant l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire (3 ans au lieu de 6 auparavant), de la nécessité du respect entre adultes à l'école et du droit à l'image soumis à la seule autorité de l'enseignant dans le cadre scolaire, y compris durant les sorties, ce règlement est adopté à l'unanimité, il sera remis aux nouvelles familles de l'école lors des prochaines inscriptions et figurera sur le site de la commune dans le courant du mois de novembre. Pour le retrouver facilement, il suffit de taper : www.saint-urbain.com, puis rubrique Ecole/L'Ecole Communale/Règlement intérieur-Conseil d'Ecole.

2- Bilans de rentrée :

Au 2 septembre dernier, 188 élèves étaient inscrits pour 8 classes, effectif légèrement inférieur à celui de l'an passé.

8 classes : 7 à un seul niveau et 1 à deux niveaux (PS1/PS2)

Aucun changement au niveau du personnel enseignant.

Nolwenn Prigent assure le tiers de décharge du directeur le mardi et presque tous les jeudis AM ainsi que le quart de décharge de Julie Laur le vendredi.

4 AVS sont présentes à l'école cette année : Coraline Marie assure un temps complet en CM2, Marielle Bomer en CM1, Marie-Claire Uguen en CE2 et CP et Christine Fers en CP et CE1, ce qui nous permet de couvrir quasiment tous les besoins en matière d'aide aux élèves en situation de handicap.

Au niveau municipal, 6 agents communaux sont en poste à l'école : Claudine Autret, Laurence Noël, Patricia Dietschy, Eminé Aydogan, Audrey Liber et Anne-Yvonne Calvès.

3- Projets :

Les enseignants ont souhaité, comme l'an dernier, équilibrer le nombre des sorties, afin que chaque classe puisse profiter de celles-ci. Comme les années passées, le souci principal sera de limiter la participation financière des parents, ceci ne pouvant bien évidemment se faire que grâce à la contribution de l'association des parents d'élèves (Animation Ecole). L'ensemble du projet se monte à environ 12 000 €. Rappelons que la municipalité aide également au transport des élèves (1500 €/an).

* Piscine : 2 classes concernées en période 2 (CM1 et CE2). Les séances se dérouleront le mardi, du 19 novembre au 28 janvier.

* Classe de mer (CM1) : elle a déjà eu lieu (du 30 septembre au 4 octobre)

* Pratique théâtrale (CM1 et CM2) : 24 heures d'intervention prévues de Frédéric Baron (Financement assuré par l'A.P.E. : 1500 €)

* J.M.F. (Jeunesses Musicales de France) : 3 séances pour les CE2, CM1 et CM2, une pour les CP et CE1 et une pour les MS et PS (la CCPLD et les JMF en financent une grande partie)

* A ces activités, viendront s'ajouter le Festival du Court Métrage à Brest (les 3 classes maternelles), des séances au cinéma L'Image pour les CP et CE1, un spectacle de marionnettes à la salle Ty Kreisker pour les maternelles et les CP, des visites à Océanopolis, Triglaz, au Planétarium, aux moulins de Kerouat, à Lesconil,...

4- Vivre ensemble et climat scolaire:

Suite aux problèmes rencontrés il y a 2 ans, des aménagements avaient été réalisés au niveau de la cour: surveillance doublée en élémentaire et maternelle, médiateurs de cour circulant à trottinette sur les 2 temps de récréation.

Durant la pause méridienne, l'an dernier, il était compliqué d'avoir 2 agents à la surveillance.

Grâce au recrutement en CDD de Florian FESSELIER de 12h à 13H30, les jours d'école pour l'animation du temps périscolaire, ce manque est, en partie comblé. Ce contrat complète un service civique de 24h / semaine avec l'ES Mignonne. La mairie d'Irvillac l'emploie aussi pour renforcer l'encadrement de sa garderie le soir.

Florian anime tous les midis un atelier sportif pour divers niveaux.

Cela se passe bien depuis un mois environ et le nombre d'élèves à encadrer est, de fait, moins important. (Voir CR d'activités affiché)

5- PPMS et exercice "Attentat-intrusion" du 15 octobre dernier :

Le mardi 15 octobre, s'est déroulé l'exercice "Attentat-Intrusion", désormais obligatoire avant la Toussaint. A 10h15, l'alerte a été déclenchée, par téléphone et au moyen de sifflets à l'intérieur des locaux communs, car nous ne pouvions pas utiliser les signaux sonores déjà connus des élèves (sirène d'alarme pour l'évacuation et la corne de brume pour le confinement en cas de risques majeurs : tempête,...)

Bilan à effectuer en fin d'exercice : points à améliorer...

* L'alerte ayant été déclenchée par SMS sur les portables de tous les enseignants, peu l'ont reçue en raison d'absence de réseau. Il faudra, dans l'avenir, élargir la diffusion à tous les personnels (AVS et personnel communal) pour augmenter les chances de transmission.

* Dans les différents bâtiments, l'alerte entendue devra être immédiatement relayée par la personne qui la capte au moyen des sifflets fournis.

* Toutes les portes intérieures devraient être verrouillées pour retarder la progression d'un éventuel intrus.(dans cette optique, quelques portes seront à équiper en serrures conformes : 4 dans le Brossolo, une dans le bâtiment de la maternelle plus une à vérifier (rangement motricité)

* Tous les personnels devront, en permanence, avoir la clé de l'école sur eux, toutes les portes extérieures étant normalement verrouillées.

* En PS1-PS2, les petits, "équipés" de leurs doudous ont su rester silencieux durant toute la durée de l'exercice.

* A noter, en conclusion, le grand calme manifesté par tous les élèves cachés, indépendamment de leur niveau de classe.

* Nous espérons tous une amélioration très prochaine des réseaux téléphoniques, n'ayant, pour l'instant, pas d'alarme spécifique à notre disposition.

Si ces derniers ne s'améliorent pas très vite, il faudra, d'urgence, étudier un système d'alarme générale efficace, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Questions diverses :

* **Conseil d'enfants** : voir le compte-rendu affiché. Les nouveaux élus et leurs suppléants sont :

CP

Emy BOISNE

Maëlig KERVEVAN

Suppléants : Emma PEUZIAT et Ely Le ROUX

CE1

Camille BALANANT

Lilian JAFFRES

Suppléants : Manon QUEMERE et Alexandre STRICH

CE2

CORNEC Loeiza

LE GUEVEL Mathys

Suppléants : Julie AUBERT et Antoine BRISHOUAL

CM1

Margaux BALANANT

Yannistan ROPARS

Suppléants : Lily SANQUER et Zoran MOAL

CM2

Manon QUIVORON

Nolann JOUANNY TREMEL

Suppléants : Emmie CARNEIRO SALAUN et Ylann KERNINON

* **SIVURIC** : Comme tous les ans, 2 parents sont requis pour assister aux commissions de restauration du SIVURIC qui ont lieu 2 fois par an (1 seule fois cette année, à priori en mars 2020). Un appel est lancé. Gurwann Moire est volontaire, il en faudrait un deuxième, Daniel Gourmelon fera suivre aux parents élus du conseil la convocation, dès réception.

* **Contacts** : Pour communiquer plus facilement avec les parents élus du conseil, nous vous rappelons l'adresse générique : **conseil.ecole29800@gmail.com**

Par ailleurs, l'adresse mail de l'école est également à votre disposition pour toute demande ou interrogation : **ec.0290919S@ac-rennes.fr**

PROCHAIN CONSEIL : Jeudi 12 mars 2020